

J'ajouterais que cette honte atteint également leur pays et le gouvernement responsables des besoins de ces gens. Je ne vois là aucun motif de satisfaction. Je sais bien que ce problème inquiète beaucoup le ministre, mais il n'a aucune raison, selon moi, d'être content de lui ou de faire croire, à tort, aux gens que la situation est bien en mains. Elle est encore loin de l'être, car elle est infiniment plus grave qu'il y a deux ans, quand le ministre a prononcé ces paroles.

Il n'est pas absolument nécessaire de me croire, moi, pas plus que les spécialistes de l'habitation ni les travailleurs sociaux. Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur et le coût de la vie vient de déposer un rapport où l'on peut lire cette déclaration sur laquelle je veux insister:

Le comité est d'avis qu'il existe un besoin pressant d'établir un programme d'habitation d'envergure nationale basé sur le principe que tout Canadien doit bénéficier de conditions de logement convenables. Les bonnes intentions n'ont pas manqué dans ce domaine, mais la situation n'a pas progressé de façon satisfaisante... Après avoir entendu des témoignages à ce sujet, le comité conclut que le domaine de l'habitation a été négligé pendant beaucoup trop longtemps.

Le rapport finit sur la recommandation que le gouvernement fédéral accorde une attention plus grande qu'actuellement aux problèmes du logement au Canada. Nous devons nous rappeler que les membres du comité représentaient tous les partis, et le Sénat aussi bien que la Chambre des communes. Après avoir recueilli des témoignages dans tout le pays, le comité a émis l'opinion réfléchie que pendant bien trop longtemps l'habitation n'avait pas occupé une place assez importante dans le programme gouvernemental. Il a insisté pour qu'on lui accorde toute l'attention nécessaire, pour qu'elle ne soit plus considérée comme chose négligeable. Le ministre a probablement frappé juste cet après-midi en disant que trop d'autres choses nous avaient accaparés. Je le crois sincèrement, mais je crois aussi que les autres sujets n'étaient pas de moitié aussi importants que celui de l'habitation.

• (8.10 p.m.)

Je passe maintenant à cette partie du discours où le gouvernement signifie son intention d'établir un ministère des affaires des sociétés commerciales et des consommateurs. Je voudrais rappeler à la Chambre qu'on réclame un ministère des affaires des consommateurs depuis des années. L'Association canadienne des consommateurs, aujourd'hui l'Association des consommateurs du Canada, fut la première à le faire. Au cours des trois

dernières sessions, cette requête a d'abord été formulée à la Chambre par le député de Danforth (M. Scott), puis par le député de Burnaby-Richmond (M. Prittie) et par moi-même durant la dernière session.

Le gouvernement actuel a attendu que le prix des denrées alimentaires augmente deux fois plus que celui des autres marchandises dans l'indice du coût de la vie pour s'y intéresser. Dans le confortable isolement de cette enceinte, nous avons peine à nous rendre compte de ce que ces boycotteurs et ces protestataires éprouvaient semaine après semaine, jour après jour, alors qu'ils voyaient le prix des aliments augmenté dans les supermarchés tout en sachant que la proportion de leur revenu, après le paiement des épiceries, diminuait en proportion de la majoration des prix des denrées. Ce n'est que par suite de l'initiative des boycotteurs et des protestataires d'un bout à l'autre du Canada que le gouvernement a déferé la question du coût de la vie au comité du crédit au consommateur.

Je voudrais maintenant passer brièvement en revue quelques-uns des événements qui se sont produits depuis. Laissez-moi vous dire sans façons que la principale recommandation du comité visait la création d'un ministère des affaires des consommateurs dirigé par un ministre à plein temps. Le gouvernement a fait savoir dans le discours du trône qu'il allait faire fi de notre principale recommandation et faire fi du comité. En effet, au lieu de dire que le gouvernement va présenter une mesure législative créant un ministère des affaires des consommateurs, le discours révèle que le gouvernement va instituer un ministère des affaires des sociétés commerciales et des consommateurs.

Au cours des réunions du comité, nous avons clairement indiqué, d'abord par notre recommandation de Noël dernier et plus tard dans notre rapport, que ce dont le Canada avait besoin était un ministère chargé exclusivement de protéger les consommateurs. Nous avons recommandé de recueillir les infimes mesures de protection du consommateur qui sont éparpillées dans nos divers ministères gouvernementaux et de les réunir sous un même ministère, qui aurait comme seul objectif de protéger le consommateur.

Tous les organismes qui se sont prononcés sur le sujet, lors de notre enquête d'un bout à l'autre du Canada, l'ont demandé. Pas un seul d'entre eux n'a demandé un ministère des affaires des sociétés commerciales et des consommateurs. Pas plus qu'un seul d'entre eux n'a demandé de voir les affaires des consommateurs mêlées à celles d'autres groupements sous un seul ministère. Il s'agissait de créer quelque chose de neuf. Nous en étions enfin